



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

Rapport d'activité 2020

Présenté par **Jacques Krabal**
Député de la République française
Secrétaire général parlementaire

Visioconférence
25 janvier 2021

- 3 Le mot du Secrétaire général parlementaire
- 6 Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques
- 14 Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne
- 32 Développer l'éducation et la formation
- 40 Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité
- 48 Améliorer la performance organisationnelle

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PARLEMENTAIRE

Que retiendra-t-on de l'activité de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en 2020 ? Qu'a révélé la crise sanitaire sur notre organisation interparlementaire ? Quelle leçon tirer de ce contexte international confronté à deux menaces lourdes qui pèsent sur nos vies et nos démocraties : la Covid-19 et le terrorisme islamiste ?

L'honnêteté oblige à avouer que l'APF, comme toutes les institutions internationales, a d'abord été surprise par l'ampleur de la crise sanitaire à laquelle nul n'était préparé. Nous avons dû annuler toutes nos activités et missions. Le télétravail s'est imposé pour tous. Jamais notre Assemblée n'avait connu pareille situation au cours de son histoire et nos statuts ne prévoient aucun dispositif spécifique en de telles circonstances.

Mais face au vide juridique, seule la détermination politique prime pour ne pas faillir.

J'ai donc tenu à ce que le Secrétariat général mette en place, rapidement, une organisation et un mode de fonctionnement innovants. L'instauration d'un comité de crise, le partage d'expériences et de bonnes pratiques – à travers notre Lettre d'information –, ainsi que les visioconférences avec les présidentes et présidents de Commissions et de Réseaux, les

Chargés de mission et l'ensemble de nos sections nous ont permis de maintenir nos liens et de poursuivre nos travaux. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons pu organiser les réunions de nos instances et organiser des débats virtuels.

Mais soyons honnêtes : nous aurions pu faire mieux si nous avions été plus réactifs et plus agiles d'un point de vue politique comme administratif.

Il est essentiel que nous mettions en place un dispositif innovant, capable d'être activé et réactivé dans les plus brefs délais, en lien non seulement avec le Secrétariat général, mais aussi avec l'OIF, les acteurs de la Charte, ainsi que la société civile.

Cette crise sanitaire, tout comme la double explosion qui a secoué Beyrouth, a également mis en évidence non seulement la nécessité d'accompagner la société civile, mais aussi l'importance de nouer des partenariats plus étroits avec elle.

Notre plaidoyer en faveur d'un accès universel et gratuit aux vaccins, sur l'égalité femmes / hommes, sans oublier l'établissement de registres d'état civil fiables, gratuits et publics permettront à l'APF de gagner en visibilité et lisibilité, et de contribuer à la modernisation

de l'architecture institutionnelle de la Francophonie.

Face au contexte international anxiogène en 2020, l'heure n'est plus aux tergiversations, mais à des réponses politiques immédiates et multilatérales.

Des événements, tels que le coup d'État au Mali en août dernier, le conflit dans le Haut-Karabakh, ou encore les attentats terroristes qui ont meurtri plusieurs pays de notre espace tels que le Niger, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad et la France, nous prouvent que le danger n'est jamais loin et que nos démocraties sont sans cesse menacées.

La remise en cause de la politique et de la technocratie fragilisent nos démocraties. Les violences ainsi que les contestations électorales entraînent, quant à elles, une instabilité pour les États dans le monde. L'APF, « vigie de la démocratie », doit se saisir de la question en lien avec la société civile et les autres institutions interparlementaires. Ce que nous avons fait ensemble au Burkina Faso doit être un cas d'école : quand on est tous ensemble en amont du processus électoral et qu'on agit collectivement, la démocratie triomphe et on aboutit à l'unité nationale malgré la pauvreté et le terrorisme.

Une vigilance accrue, une réponse intransigeante et une solidarité agissante restent nos armes pour lutter contre ces tentatives de manipulation, de corruption ou d'effondrement de nos démocraties.

N'oublions jamais que « toute puissance est faible à moins que d'être unie », comme l'écrivait Jean de La Fontaine dans *Le Vieillard et ses enfants*.

C'est pourquoi en 2021 nous approfondirons la coopération avec nos différents partenaires. Ainsi, le travail que nous menons avec le CI-P G5 Sahel permettra de donner plus de force à la lutte contre le terrorisme. Et notre accord de partenariat avec la FAO apportera un soutien aux parlementaires dans l'élaboration de cadres juridiques adéquats pour l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde. De plus, des projets structurants, tels que le portail numérique (Parlex) que nous mettrons en place avec l'AUF, notre mobilisation pour l'Alliance francophone pour l'éducation menée par l'OIF et notre engagement dans le projet de la Cité internationale de la langue française nous engagent à davantage d'agilité politique par l'innovation.

Plus que jamais, notre Assemblée doit se mobiliser et jouer son rôle pour construire le monde pacifique, durable et inclusif auquel les populations aspirent.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous de pouvoir très prochainement nous revoir, nous réunir et nous rassembler, comme nous avons l'habitude de le faire, pour mener à bien tous ces projets.

Jacques Krabal
Député de la République française
Secrétaire général parlementaire





Orientation 1

Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

- 8 | Encourager l'utilisation du français dans les institutions
- 9 | Valoriser l'usage du français dans les parlements
- 10 | Promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

1.1 Encourager l'utilisation du français dans les institutions

Plaidoyer en faveur de l'usage de la langue française dans les organisations internationales

Dès le mois de janvier, au Bureau de Dakar, la thématique de l'usage du français dans les organisations internationales a été au cœur des préoccupations de l'APF avec l'adoption d'une [motion](#), proposée par **Pierre-André Comte**, président de la section du Jura suisse, sur le rayonnement et la promotion du français dans les slogans de l'espace francophone et lors des prochains Jeux olympiques.

Par ailleurs, suite à la première mission dans les Balkans occidentaux organisée en novembre 2019, la section albanaise a fait un retour remarqué, notamment par la présence, au sein de sa section, de l'ex-ministre de la Culture, **Mirela Kumbaro**, en organisant plusieurs événements francophones à Tirana, qui célèbre son centenaire en tant que capitale administrative du pays. Des contacts ont été créés avec les alliances françaises situées à Tetova et à Prishtina, qui confortent la présence francophone dans la région. Elles constituent de véritables antennes culturelles pour les populations locales.

Dans le même temps, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, a appelé de ses vœux la réactivation de la « Commission francophonie » en République de Macédoine du Nord.

En octobre, en réponse au discours sur l'état de l'Union prononcé essentiellement en anglais le 16 septembre par la Présidente de la Commission européenne, **Ursula von der**

Leyen, le Secrétaire général parlementaire, avec l'appui de **Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe, lui a adressé un [courrier](#) lui faisant part de sa « préoccupation » quant au déséquilibre linguistique au sein des institutions européennes.

Jacques Krabal et Jean-Charles Luperto ont également tenu à rappeler que l'APF avait pour mission de valoriser l'usage de la langue française et la promotion du multilinguisme. Ils ont évoqué le rapport de l'APF, adopté en novembre 2019, portant sur la place du français dans les institutions européennes, dans lequel figure une série de recommandations visant à sensibiliser les pays membres de notre Assemblée également membres de l'Union européenne (UE) sur l'importance du français et du multilinguisme dans les institutions européennes.

L'APF envisage de dépêcher en 2021 une délégation de parlementaires à Bruxelles pour faire état des manquements à l'égard du strict respect de la diversité linguistique au sein de l'UE.

Des courriers ont également été envoyés au président de la République française, **Emmanuel Macron**, ainsi qu'au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, **Jean-Yves Le Drian**, et au sénateur français **André Vallini** les interpellant sur la nécessité de veiller à l'usage du français dans les instances internationales.

1.2 Valoriser l'usage du français dans les parlements

Afin d'encourager la présence de la langue française dans les parlements où le français n'est pas la langue officielle ni la langue de travail, l'APF propose et finance la traduction de tout ou partie des sites Internet des Assemblées bénéficiaires et la constitution de fonds documentaires en complément de la fourniture de supports audiovisuels et didactiques. Des cours de langue française pour les parlementaires et les fonctionnaires ou de courts séjours de perfectionnement en français peuvent être octroyés.

En 2020, les parlements cambodgien et arménien ont bénéficié de ces actions. Au Cambodge, l'APF poursuit la consolidation de son appui aux deux Chambres du parlement cambodgien avec l'instauration d'unités francophones appelées « Bureaux francophones » créés dans chaque Chambre. Ces dispositifs gèrent les affaires francophones et assistent également les parlementaires dans leur participation et leurs travaux au sein des instances de l'APF.

Une convention de partenariat entre l'Institut français du Cambodge et l'APF matérialise également cette coopération qui existe depuis une dizaine d'années.

En Arménie, dans le prolongement du pacte linguistique qui lie la section à l'APF, le parlement a été accompagné dans l'ancrage et la diffusion de la langue française. Les actions principales financées par l'APF en 2020 ont porté sur la traduction en français des textes fondamentaux et leur mise en ligne, la traduction en français des actualités

du site Internet et la dispense de cours de langue française avec le concours de l'Alliance française d'Erevan pour une vingtaine de fonctionnaires.

1.3 Promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

Eurovision 2020

À l'annonce du choix de la chanson qui devait représenter la France au concours de l'Eurovision 2020, intitulée *The Best in Me*, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, a [réagi fermement](#) à la sélection de ce titre écrit en anglais et en français. Dans un courrier à l'attention de la cheffe de la délégation tricolore, il a interrogé France Télévisions sur la responsabilité du service public audiovisuel concernant le rayonnement de la langue française et la promotion de contenus culturels en français.

Le 18 février, le Secrétaire général parlementaire a également interpellé le ministre français de la Culture, **Franck Riester**, à l'Assemblée nationale française. Cela a conduit le ministre à faire part de son « étonnement face à une chanson dont le refrain est écrit en anglais ». Des demandes

de rendez-vous ont également été formulées pour faire le point avec le comité de sélection de ce concours et les instances organisatrices en Europe, sur tous les autres sujets de diffusion de la culture et la promotion du multilinguisme.

Le message du Secrétaire général parlementaire a été entendu puisqu'au mois de mars, le représentant français a présenté une nouvelle version de la chanson rebaptisée *Mon alliée*. L'édition 2020 du concours de l'Eurovision a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

Journée de la Francophonie au CESE

Le 10 mars, le Conseil économique, social et environnemental français (CESE) a organisé la 3^e édition de « La Francophonie dans tous ses états », sous le haut patronage de la Secrétaire générale de la Francophonie et de la Commission nationale française pour

l'UNESCO. Cette journée a été rythmée par plusieurs temps forts dont un débat d'actualité à la séance plénière exceptionnelle autour de **Louise Mushikiwabo** et **Jean-Baptiste Lemoyne**, Secrétaire d'État auprès du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, ou une conférence sur le thème « Quelles ambitions [pour une](#) Francophonie contemporaine ? ».

À cette occasion, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, s'est exprimé sur « un nouveau modèle qui réunisse peuples et gouvernements francophones pour agir en commun » afin que la Francophonie gagne en visibilité et lisibilité.

Par ailleurs, un stand consacré à l'APF, animé de manière dynamique par les jeunes chargés de mission du Secrétariat général, était proposé.

Célébration du cinquantième de la Francophonie

Le 20 mars est la date anniversaire de la signature de l'accord donnant naissance à l'Agence de coopération technique et culturelle (ACCT), devenue en 2005 l'Organisation internationale de la Francophonie. Cette célébration était l'occasion de mettre à l'honneur la Francophonie multilatérale, la langue française et le multilinguisme.

[De nombreuses sections de l'APF ont tenu à souhaiter un joyeux cinquantième à la Francophonie](#) et à adresser un message aux 300 millions de francophones sur leur vision de l'institution et les perspectives pour les 50 prochaines années.

Prix Senghor-Césaire 2020

Pour la 5^e édition du Prix Senghor-Césaire, le jury a choisi de distinguer **la Fondation Raponda-Walker** pour la science et la culture, candidature proposée par **Faustin Boukoubi**, président de l'Assemblée nationale du Gabon et président de la section gabonaise.

Nommée en l'honneur du prêtre gabonais André Raponda-Walker (1871-1968), cette fondation est à la fois une maison culturelle et un éditeur disposant d'un catalogue de plus de 150 titres. Les œuvres qu'elle édite promeuvent les langues nationales et la culture francophone ainsi que des travaux scientifiques en français, fruit du travail d'universitaires gabonais et de ceux de la région d'Afrique centrale dans les domaines de la littérature et des sciences sociales, économiques et juridiques.

Le Prix Senghor-Césaire est destiné à récompenser une personne physique ou morale de l'espace francophone s'étant investie pour la promotion de la francophonie et pour la diversité linguistique et culturelle.



Le Secrétaire général parlementaire et Marie-Béatrice Levoux, Vice-présidente de l'UCESIF, accompagnés de deux Chargés de mission de l'APF, au CESE le 10 mars

La réunion du Conseil stratégique de la Cité internationale de la langue française

La dernière réunion du Conseil stratégique et scientifique de la Cité internationale de la langue française s'est tenue le 17 décembre 2020 par visioconférence, présidée par le Président du Centre des monuments nationaux (CMN), **Philippe Bélaïval**. Dans un premier temps, les 60 participants ont reçu un point d'information sur l'avancement global du projet de construction de la Cité internationale de la langue Française à Villers-Cotterêts. Le chantier de rénovation du château de Villers-Cotterêts bénéficie finalement d'un investissement à hauteur de 185 millions d'euros, dont 100 millions apportés par le Plan de relance économique de la France 2020-2022. Ce crédit va permettre d'entamer de nombreux travaux de restauration d'ici mars 2022. De plus, l'élaboration du programme de la Cité a été expliquée plus amplement, ainsi que l'ensemble des activités culturelles prévues. Le projet devrait prendre fin au printemps 2023, sauf difficultés techniques imprévues ou rebondissements de la crise sanitaire. La prochaine réunion du Conseil stratégique et scientifique aura lieu au mois de mars 2021.





Orientation 2

Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne

- 16 | Réunions statutaires
- 18 | Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition
- 25 | Etablissement de registres d'état civil fiables, gratuits et publics
- 27 | Oeuvrer pour l'égalité femmes-hommes et le droit des femmes
- 30 | Contribuer au renforcement des parlements francophones

2.1 Réunions des instances statutaires

La Commission politique

Le 29 mai, le Bureau de la Commission politique s'est réuni autour de son président, **Christophe-André Frassa**, afin de préparer la tenue d'une première réunion de la Commission politique en visioconférence et d'échanger sur la révision des statuts. Lors de cette réunion, qui s'est tenue le 29 juin, les participants ont pu exposer la situation de leur section sur l'actualité politique marquée par la crise sanitaire et échanger sur les conséquences de la pandémie dans leur pays. La directrice des affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'OIF par intérim, **Lauren Gimenez**, a été auditionnée sur les enjeux en matière de gouvernance et de démocratie en temps de pandémie et sur les actions menées par l'OIF.

La Commission politique s'est à nouveau réunie le 12 octobre par visioconférence. Plus d'une cinquantaine de participants issus des quatre régions de l'APF y ont pris part. **Geneviève Inagosi**, députée de la République démocratique du Congo et rapporteur de la Commission politique, a présenté son rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone pour la période allant de juillet 2019 à août 2020.

Les parlementaires ont ensuite discuté d'autres thèmes également à l'étude et qui font l'objet de projets de rapport, dont l'évolution de la peine de mort, la liberté de presse au sein de l'espace francophone et les relations entre les pouvoirs exécutif et législatif en temps de crise.

La Commission des affaires parlementaires

Le Bureau de la Commission des Affaires parlementaires s'est réuni le 19 mai. Son président, **Joël Godin**, s'est exprimé sur la crise sanitaire et les défis auxquels ont dû faire face les parlements de l'espace francophone. Les participants à cette réunion ont décidé que la prochaine réunion de commission sera consacrée en priorité au travail des parlements en période de pandémie.

Ainsi, le 26 juin, sous la présidence de Joël Godin, les parlementaires de la Commission ont examiné divers projets de rapports portant notamment sur « l'organisation des parlements en période de pandémie », présenté par **Chris d'Entremont**, député canadien ; « l'ouverture des parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations », présenté par **Geneviève Hébert**, députée du Québec et sur « l'utilisation de la géolocalisation en temps de pandémie », présenté par Claudine Lepage, sénatrice française et Vice-présidente de la Commission.

Les participants ont également auditionné le **Commandant Yédénou Charles Sounouvou**, Commandant militaire de l'Assemblée nationale du Bénin, Vice-président du comité mis en place par le Président de l'Assemblée nationale pour la gestion de la Covid-19, ainsi que **Eric Tavernier**, Secrétaire général du Sénat de la République française, **Siegfried Peters**, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, et **André Gagnon**, Sous-greffier (Procédure) de la Chambre des Communes du Canada, sur l'organisation de leurs parlements en période de pandémie. A également été entendue **Ariane Mignolet**, Présidente du Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire.



Joël Godin

Journée internationale de la démocratie

À l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre, deux débats valorisant la démocratie ont été proposés. Organisé en partenariat avec l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF) et le CESE français, le premier débat portait sur le thème « démocratie participative, démocratie représentative ». Il s'est tenu au siège du CESE et était [retransmis en direct sur Internet](#). Le Secrétaire général parlementaire a débattu aux côtés de **Patrick Bernasconi**, Président du CESE français, **Marie-Béatrice Levaux**, Première vice-présidente de l'UCESIF, et **Dominique Rousseau**, Professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Le même jour, se déroulait en visioconférence un [autre débat](#) autour de la démocratie. Les deux porte-parole du Parlement francophone des jeunes (PFJ) **Esther Djossa** (Bénin) et **Yu Cai Tian** (Canada) ont échangé avec **Geneviève Inagosi** (RDC), **Christian Levrat** (Suisse) et **Pierre Ngayap** (Cameroun) sur « la prise en compte des intérêts des jeunes générations dans le processus de décision parlementaire ». Pendant une heure et demie, les cinq participants ont parlé d'opportunités, de mobilité au sein de l'espace francophone, d'éducation à la vie citoyenne et de l'abaissement de l'âge du droit de vote.



Réunion du Bureau de la Commission politique par visioconférence le 29 mai

2.2 Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition

Mission de contacts et d'information au Bénin

Du 4 au 6 février, une délégation de l'APF a mené, auprès de la section du Bénin, une mission de contacts et d'information, suite au constat né des dernières élections législatives qui se sont déroulées sans la participation de l'opposition politique et qui ont valu la mise sous alerte du Parlement béninois en juillet 2019.

Cette mission avait pour objet de rencontrer et d'écouter toutes les parties prenantes, de se faire une opinion fondée sur les causes de la crise, mais également sur les actions et les initiatives prises depuis lors dans le cadre du dialogue entre les acteurs politiques béninois, et de formuler des propositions pour sortir de la crise.

Les membres de la délégation se sont réjouis d'avoir eu des entretiens sereins, francs, conviviaux et cordiaux avec toutes les parties. Au cours de ceux-ci, les questions se sont articulées autour des cinq thématiques suivantes : le statut de la majorité et de l'opposition dans le cadre de la législation sur les partis, le statut de l'opposition, de la séparation des pouvoirs, l'état des lieux des droits de l'Homme et des libertés publiques, ainsi que la liberté d'expression et des médias.

La mission a salué la grande ouverture d'esprit qui a prévalu et qui a permis d'aborder tous les points, sans tabou ni faux-fuyants, en responsabilité et avec toute la rigueur qui

sied en cette circonstance. Le long entretien de la délégation avec **S.E.M. Patrice Talon**, président de la République du Bénin, a rassuré et conforté l'engagement de parvenir à un climat politique véritablement apaisé et à des élections transparentes, inclusives et renforçant le pluralisme.

Mission d'information et de contacts de l'OIF en Côte d'Ivoire

À la demande des autorités de la République de Côte d'Ivoire, la Secrétaire générale de la Francophonie a dépêché une mission d'information et de contacts à l'occasion de l'élection présidentielle qui s'est tenue le 31 octobre.

Conduite par **Désiré Nyaruhirira**, Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale, la mission, à laquelle participait **Angélique Ngoma**, présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, a rencontré les présidents de la Commission électorale indépendante, du Conseil constitutionnel et de la Haute autorité de la communication audiovisuelle, des responsables politiques de la majorité et de l'opposition, des organisations de la société civile et les partenaires internationaux présents en Côte d'Ivoire.

La mission a constaté que le vote avait été globalement bien organisé dans tous les lieux où le scrutin a pu se dérouler sans entrave. Cependant, la rupture du dialogue entre les partis politiques sur les conditions

d'organisation du scrutin et des violences commises à l'encontre des électeurs, des agents électoraux et des observateurs dans certaines régions ont affecté la sérénité du vote.

Ainsi, la délégation a condamné ces actes de violence, de même que les discours de haine ainsi que la désinformation propagés sur les réseaux sociaux à l'occasion de l'élection. Elle a également déploré les nombreuses victimes et a présenté ses condoléances à leurs familles.

De son côté, l'APF a publié un [communiqué](#) dans lequel elle condamne les actes de violence et appelle à la mise en place d'un dialogue constructif et inclusif entre partis politiques.

Mission d'information et de contacts de l'OIF au Burkina Faso

Du 17 au 26 novembre, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, a participé à la Mission d'information et de contacts dépêchée par la Secrétaire générale de la Francophonie à l'occasion des élections présidentielles et législatives au Burkina Faso. Conduite par l'ancien président de la République du Burundi, **S.E.M. Domitien Ndayizeye**, la mission s'est entretenue avec les organes et institutions en charge de l'organisation, de la supervision et du contrôle des élections, des candidats et des missions électorales nationales et internationales, ainsi qu'avec les partenaires internationaux présents dans le pays. La mission s'est attachée, conformément à son mandat, à recueillir des informations sur les conditions de préparation et de tenue des élections et à veiller au renforcement de la confiance entre les parties prenantes.

En fin de mission, la délégation a publié un

communiqué dans lequel elle fait part d'un premier bilan. Elle constate que l'organisation des élections s'est faite sur une base consensuelle et que la campagne électorale s'est déroulée de manière paisible dans le respect des règles. Elle a également observé que le scrutin avait pu se tenir dans le calme et avait permis à une majorité d'électeurs burkinabè de participer au vote. Néanmoins, les difficultés logistiques observées ont impacté tous les territoires et les forces politiques en lice.

Les parlementaires ivoiriens incarcérés

Les députés ivoiriens **Alain Lobognon, Kanigui Soro, Soumaila Yao, Loukimane Camara et Kando Soumahoro** ont été incarcérés le 23

décembre 2019 sans la levée de leur immunité parlementaire.

Le 10 janvier, l'APF [faisait part de sa « préoccupation »](#) face à la situation des cinq parlementaires en détention préventive en Côte d'Ivoire.

Face à une situation restée inchangée, le 16 septembre, l'APF publiait un [communiqué](#) faisant part de sa « vive préoccupation face au sort des parlementaires de l'opposition incarcérés en Côte d'Ivoire ». Sur suggestion du Bureau réuni à Dakar en janvier 2020, une mission pourrait être dépêchée sur place afin de constater et d'apprécier les faits.

Quelques jours plus tard, le 25 septembre, [l'Assemblée se réjouissait de la libération de trois des cinq parlementaires incarcérés](#) et déclarait « continuer de suivre avec attention cette situation dans le respect de la justice et du droit des concernés ».



Roch Marc Kaboré, président de la République du Burkina Faso et Jacques Krabal à Ouagadougou en novembre 2020

Par ailleurs, des désaccords sont apparus, du fait des difficultés sécuritaires et opérationnelles, sur la liste définitive des bureaux de vote fermés et sur les modalités de centralisation des résultats.

Mission de haut niveau dépêchée par la Secrétaire générale de la Francophonie au Mali

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF), réuni en session extraordinaire le 25 août, a adopté une résolution soutenant, d'une part, le processus de restauration des institutions démocratiques au Mali et, d'autre part, l'instauration de propositions de sortie de crise durables et crédibles suite au coup de force, survenu le 18 août, qui a mené à la démission du chef de l'État, du gouvernement

, ainsi qu'à la dissolution de l'Assemblée nationale. À cette occasion, la suspension du Mali de la Francophonie avait été actée. Dès le mois de septembre, une mission de haut niveau dépêchée à Bamako par la Secrétaire générale de la Francophonie est annoncée. Conduite par le **Dr. Cheikh Tidiane Gadio**, ancien ministre d'État, ministre des Affaires étrangères de la République du Sénégal et actuel Vice-président de l'Assemblée nationale, et composée de **Philippe Courard**, ancien président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, député, membre de la section de l'APF, et de **Moha Ouali Tagma**, diplomate marocain, la délégation s'est rendue à Bamako à la mi-octobre pour rencontrer les autorités désignées, les acteurs politiques et sociaux ainsi que les partenaires internationaux sur

place.

La mission a salué les avancées enregistrées dans la mise en place des institutions de transition, avec la désignation d'un Président, **S.E.M. Bah N'Daw**, et d'un Premier ministre, **Moctar Ouane**, ainsi que la formation d'un gouvernement, conformément aux recommandations formulées par la communauté internationale.

Fort des conclusions de cette mission ainsi que de la visite de **Louise Mushikiwabo** sur place, le CPF, réuni le 5 novembre, a levé la suspension du Mali et a encouragé les autorités en place à poursuivre le rétablissement de l'ordre constitutionnel de manière pérenne et crédible.

La Délégation permanente de l'APF, réunie le 30 novembre, a entendu Philippe Courard sur la mission de haut niveau et la situation politique au Mali.

Suite à la mise en place du Conseil national de transition, organe législatif de transition au Mali, il est prévu qu'une mission de bons offices parlementaires se rende sur place au cours du premier semestre 2021.

Solidarité avec le Liban : mobilisation des meuniers de France

Le 4 août, le port de Beyrouth est secoué par une double explosion faisant plus de 200 morts, 6 000 blessés et des milliers de déplacés. Dès l'annonce de la catastrophe, l'APF exprime sa compassion et sa profonde solidarité au peuple libanais dans un [communiqué](#). Le 27 août, le Secrétaire général parlementaire a organisé un échange avec l'ambassadeur du Liban en France, **S.E.M. Rami Adwan**, le Secrétaire administratif de la section libanaise, **Rachid Samaha**, ainsi que la Chargée de mission Américaine, **Lena**

Metlege Diab, pour envisager des pistes de coopération pour l'APF.

En parallèle, face à cette nouvelle épreuve subie par la population libanaise, déjà fortement touchée par la crise politique, économique, financière et sociale que traverse le pays depuis de trop nombreux mois, l'association des Meuniers de France a envoyé 500 tonnes de farine par convoi militaire. Le Secrétaire général parlementaire [a tenu à saluer ce geste de générosité](#) en allant à la rencontre des Moulins Bourgeois, petite entreprise de meunerie française située en Seine-et-Marne, expéditeurs de 25 tonnes de farine au Liban.

Dans le prolongement de cette initiative, le Secrétaire général parlementaire a accueilli le 16 septembre l'ambassadeur du Liban en France, le président de l'Association nationale de la meunerie française (ANMF), **Jean-François Loiseau**, la Secrétaire générale adjointe de l'ANMF, **Aurore Bescond**, et **David Bourgeois**, meunier de Seine-et-Marne. **Ibrahim Azar**, président de la section libanaise de l'APF, a participé à [l'échange en visioconférence](#).

À cette occasion, l'ambassadeur du Liban en France s'est réjoui de la double mobilisation institutionnelle et privée à l'initiative de l'APF, « une institution dont l'excellence mérite d'être mieux connue ». Il a également plaidé pour que « cette action ne s'inscrive pas seulement dans une réponse urgente, mais sur le long terme et avec en perspective une résilience durable ». Le Secrétaire général parlementaire s'est montré particulièrement sensible à cet appel à la solidarité. Il a souhaité la mobilisation de l'ensemble des parlementaires francophones pour une contribution plus efficace. En outre, Ibrahim Azar a rappelé la nécessité d'impliquer les institutions libanaises ainsi que

les associations et ONG dans une forme de partenariat au-delà de la crise de confiance qui existe au Liban vis-à-vis des politiques et des acteurs institutionnels.

Enfin, Jean-François Loiseau a, pour sa part, suggéré le recours à des organisations internationales comme la FAO et le PAM pour l'achat et la distribution de denrées de première nécessité.

La Délégation permanente de l'APF, réunie le 30 novembre, a adopté l'envoi d'une mission au Liban afin d'accompagner le Parlement libanais vers une sortie de crise pérenne.

Crise dans le Haut-Karabakh

Le 27 septembre, éclatent des combats meurtriers dans le Haut-Karabakh entre les forces arméniennes et azéries.

Dès le 28 septembre, le Chargé de mission Europe, **Jean-Charles Luperto**, publiait [un message sur Twitter](#) dans lequel il se disait « extrêmement préoccupé par la situation qui touche un des membres de la Région Europe, l'Arménie ». Il incitait également les parties à privilégier la voie du dialogue pour sortir du conflit.

Face à l'escalade de ce conflit, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, ainsi que le Chargé de mission Europe se sont entretenus le 22 octobre avec les membres de la section arménienne, dont son président, **Hovhannes Igityan**, sur la situation dans le Haut-Karabakh. [Ils ont exprimé leur profonde préoccupation à l'égard de ce conflit et ont condamné fermement les affrontements violents qui ont fait de nombreuses victimes parmi la population civile.](#)

À l'issue de cette visioconférence, l'APF a publié un communiqué dans lequel elle appelle « tous les acteurs à créer

les conditions favorables à la résolution exclusivement pacifique du conflit dans le respect du droit international tout en apportant son plein soutien aux efforts engagés par le groupe de Minsk pour une issue durable à la crise ».

Suite à cet échange, une mission d'information devait se rendre sur place le 10 novembre pour apprécier les faits et accompagner les autorités arméniennes vers la sortie de crise. Cette mission d'information a malheureusement dû être repoussée suite à l'intrusion de manifestants au sein du Parlement arménien, survenue après l'annonce d'un accord de cessez-le-feu.

L'appel à la libération de Soumaïla Cissé

En pleine campagne électorale, **Soumaïla Cissé**, député malien, candidat aux présidentielles de 2002, 2013 et 2018, et chef de file de l'opposition malienne, est enlevé le 25 mars par des djihadistes dans la région de Tombouctou.

Alors que tous les membres de son équipe ont été libérés, le monde reste sans nouvelle du chef de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) pendant de nombreuses semaines.

Deux jours après l'événement, l'Assemblée publiait [un message sur Twitter](#) dans lequel elle disait suivre la situation avec attention. Au mois de mai, à la suite de l'annonce des résultats des élections législatives, l'APF exprimait sa « plus vive préoccupation » dans un tweet.

En juin, face à un silence préoccupant, l'APF, aux côtés du Parlement panafricain et de l'Union parlementaire africaine (UPA), se saisit de la question et publie [un appel à la libération de M. Cissé, relayé sur le site Internet du Point.](#)



Dans le même temps, **Bruno Fuchs**, Vice-président de l'APF, s'est fait l'écho de cet appel sur le plateau du [JT Afrique de TV5MONDE](#). Quelques jours plus tard, **Roger Nkodo Dang**, président du Parlement panafricain, a répondu à un entretien diffusé dans le journal Afrique de RFI pour, à son tour, sensibiliser les autorités maliennes et la communauté internationale au sort de M. Cissé.

Constatant que la situation de l'ex-candidat à la magistrature suprême reste inchangée, l'APF lance une [campagne de sensibilisation](#) à l'occasion de ses 180 jours de captivité. Les parlementaires et parlements membres de l'APF, du Parlement panafricain et de l'UPA ont été invités à partager un visuel appelant à la libération de M. Cissé.

Le 25 septembre, six mois jour pour jour après l'attaque, M. Nkodo Dang, en direct

du Cameroun, [a répondu aux questions de TV5MONDE](#) sur ce nouvel appel lancé. Le même jour, l'Agence France-Presse (AFP) publiait une dépêche relayant l'initiative et M. Fuchs intervenait sur RFI pour faire part de la nécessité des autorités maliennes et de la communauté internationale à agir. Quelques jours plus tard, le Secrétaire général parlementaire a tenu à s'entretenir avec le président du Parlement panafricain et le président de l'UPA, **Mohamed Ali Houmed**, pour discuter de l'organisation d'une mission conjointe au Mali.

Le 8 octobre, c'est donc avec soulagement que l'APF a accueilli [l'annonce de la libération de Soumaïla Cissé](#) ainsi que de celle de **Sophie Pétronin**, humanitaire française retenue depuis 4 ans, et de deux autres otages italiens.

« Au-delà de la situation de Soumaila Cissé, [l'enjeu] est de démontrer la capacité du Mali à exprimer une forme de vie démocratique. »

Bruno Fuchs sur le plateau de TV5MONDE, juin 2020

Avec beaucoup de tristesse, l'APF a [appris le décès de Soumaila Cissé](#), survenu le 25 décembre, des suites de la Covid-19, le président, **Amadou Soumahoro**, a tenu à envoyer un courrier de condoléances à la famille de M.Cissé ainsi qu'au CNT malien.

Conférence régionale sur le contrôle parlementaire de la gouvernance du secteur de la sécurité des pays du G5 Sahel et signature de l'accord de partenariat avec le CIP-G5 Sahel

Une délégation de parlementaires de l'APF, composée de **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire, **Michèle Peyron**, députée française, **Philippe Courard**, député de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **Bruno Fuchs** et **Jacques Maire**, députés français, a participé à la Conférence régionale sur le contrôle parlementaire de la gouvernance du secteur de la sécurité des pays de la sous-région, organisée à Ouagadougou au Burkina Faso.

À cette occasion, [un accord de partenariat entre le Comité interparlementaire des pays du G5 Sahel \(CIP G5 Sahel\) et l'APF](#) a été signé. Le texte définit les bases d'un cadre de coopération sur des questions d'intérêt commun centrées sur la défense et la sécurité au Sahel, les droits humains, les enjeux démocratiques et migratoires, l'éducation et

l'environnement.

Les membres de la délégation ont également rencontré le Président de la République du Burkina Faso, **S.E. M. Roch Marc Christian Kaboré**, qui a déclaré son engagement indéfectible en matière des droits de l'Homme et de démocratie.

Le Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, **Alassane Bala Sakande**, et l'Agence française de développement (AFD) ont par ailleurs convenu de mutualiser les énergies et les actions pour créer les conditions indispensables à la paix sociale et au développement économique.

L'APF encourage le Secrétariat du CIP G5 Sahel à multiplier les initiatives envers les institutions multilatérales et bilatérales afin de nouer avec celles-ci un partenariat utile et fécond pour une plus grande efficacité et une meilleure visibilité de ses actions.



Signature de l'accord de partenariat avec le CIP G5 Sahel © DR

2.3 Etablissement de registres d'état civil fiables, gratuits et publics

Visite au Togo et au Burkina Faso du Secrétaire générale parlementaire

Dans le prolongement de la Mission d'information et de contacts qui s'est tenue au Bénin en février, **Jacques Krabal** a effectué une visite à Aného au Togo, répondant ainsi à l'invitation du maire de la ville, **Me Alexis Aquereburu**. La thématique de la mobilisation en faveur de l'enregistrement des naissances était au cœur des échanges.

Le Secrétaire général parlementaire a donc pu constater sur le terrain les bonnes pratiques de cette ville en matière d'inscription aux registres d'état civil. Me Aquereburu s'est dit satisfait des efforts engagés depuis plusieurs années et qui ont permis à plus de 6 000 enfants de bénéficier d'un enregistrement.

Quelques mois plus tard, à l'occasion de sa visite au Burkina Faso dans le cadre de la mission d'information et de contacts dépêchée par la Secrétaire générale de la Francophonie, Jacques Krabal a souhaité rencontrer **Adama Sawadogo**, fondateur d'iCivil, une solution technologique pour faciliter l'enregistrement des naissances. Au cours de cet entretien, le Secrétaire général parlementaire a réitéré l'importance de l'enregistrement des naissances et plus généralement de l'état civil. Il a insisté sur le fait que l'état civil était la base de

l'enracinement d'une démocratie fonctionnelle et d'une bonne planification de tout projet de développement.

M. Sawadogo a, pour sa part, indiqué que iCivil était actuellement déployée dans 15 communes burkinabè, 85 centres sanitaires répartis dans 7 régions du Burkina Faso sur les 13 que compte le pays.

Il a également mentionné que plusieurs projets de développement étaient à l'étude dans d'autres espaces francophones.

Soutien à l'appel des 100

Le 16 septembre marquait [le lancement officiel du Fonds Urgence Identité Afrique](#), organisation d'intérêt général, à but non lucratif, placée sous les auspices de la Fondation Roi Baudouin dont le but est d'augmenter le nombre d'enregistrements des naissances en Afrique. Co-fondé par **Me Abdoulaye Harissou** et **Amadou Moustapha Ndiaye**, ce fonds promeut la création d'une culture de l'enregistrement des naissances à l'état civil, partagée par toutes les parties prenantes, depuis les parents jusqu'à l'État. À l'occasion de son lancement, le Fonds Urgence Identité Afrique a publié « l'appel des 100 » réunissant les signatures d'une centaine de personnalités engagées pour un meilleur enregistrement des naissances.

Jacques Krabal ainsi que la députée française **Laurence Dumont** ont soutenu cet appel.

Partenariat avec la baladodiffusion « Place du Palais Bourbon » à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre, l'APF s'est associée à la baladodiffusion « Place du Palais Bourbon », un podcast qui a pour ambition de connecter élus et citoyens, pour un épisode entier consacré à la question des enfants sans identité.

Pendant près de 45 minutes, les députées **Dieh Mandaye Ba** (Sénégal), **Laurence Dumont** (France), **Lydiène Epoubé** (Cameroun), **Angélique Ngoma** (Gabon) ainsi que le Secrétaire général parlementaire [se sont exprimés sur le sujet](#), rappelant que l'enregistrement des naissances à l'état civil était une des priorités politiques de l'APF depuis 2013 et que l'institution travaillait de concert sur ce sujet avec des partenaires comme l'OIF et l'UNICEF.

En quatre semaines, l'épisode a été écouté plus de 2 000 fois sur les plateformes de lecture en continu de podcasts.

«Je ne connais pas de problématique aussi importante et aussi lourde de sens et de conséquences pour les enfants concernés, et qui ait de solution aussi simple. Enregistrer les enfants à la naissance, ce n'est pas inabordable. Il faut une mobilisation générale.»

Laurence Dumont dans le podcast
Place du Palais Bourbon

2.4 Oeuvrer pour l'égalité femmes-hommes et le droit des femmes

Réunions du Réseau des femmes parlementaires et création d'un groupe de travail pour lutter contre le harcèlement dans les parlements

Le Bureau, réuni à Dakar en début d'année, a unanimement décidé que le Réseau des femmes parlementaires de l'APF prendrait en charge le projet visant à mettre en place une politique pour prévenir et gérer le harcèlement au sein de notre organisation, conformément au point 2.1.5 du Cadre stratégique de l'APF. Le 2 juin, le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires s'est réuni à la demande de sa présidente, **Maryse Gaudreault**. Ses membres ont auditionné **Madeleine Oka-Balima**, cheffe de l'unité femmes-hommes à l'OIF, et ont fait le point sur l'impact de la crise sanitaire sur les femmes et les filles. Un point sur l'état d'avancement des rapports a également été abordé. Au cours de cette réunion, les participantes ont convenu que la question du harcèlement dans les parlements restait une priorité.

Ainsi, la Présidente du Réseau, Maryse Gaudreault, a présenté un projet relatif à une politique de lutte contre les violences faites aux femmes dans les parlements le 6 octobre dernier lors de la réunion du Réseau. À ce sujet, **Margaux de Ré** (Belgique/CF/WB) a livré son témoignage personnel sur les violences sexistes et morales dont elle fut l'objet sur les réseaux sociaux. Suite à cette discussion, un groupe de travail a été désigné afin de proposer, d'ici juillet 2021, une

politique contre le harcèlement des femmes dans les parlements, y compris au sein de l'APF.

Par ailleurs, **Marie-France Lalonde** (Canada) a présenté deux autres projets, l'un portant sur la cyberviolence envers les femmes et les enfants, l'autre sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone. **Stéphanie Kerbarh** (France) a, pour sa part, fait état d'un projet de rapport sur la place des femmes dans les industries extractives. Enfin, **Natalia Kusendova** (Ontario) a initié une discussion qui portera sur un projet de rapport sur la contribution des femmes dans la lutte contre la Covid-19.

Partenariat avec ONU Femmes

Le 20 octobre, s'est tenue une réunion entre la Direction régionale du bureau d'ONU Femmes à Dakar, dirigé par **Oulimata Sarr**, et le Secrétariat général de l'APF.

Au cours de cet échange, plusieurs pistes de collaboration entre les deux institutions ont été envisagées, notamment pour encourager la participation des femmes en politique et leur représentation aux fonctions électives et nominatives dans les pays du G5 Sahel, ainsi que l'intervention d'experts techniques d'ONU Femmes aux séminaires du Réseau des femmes parlementaires.

L'élaboration d'une feuille de route permettant la signature du mémorandum d'accord avec



Angélique Ngoma et Laurence Dumont ont participé à la baladodiffusion consacrée aux enfants sans identité

ONU Femmes monde est en cours.

Première réunion du groupe de travail de lutte contre le harcèlement dans les parlements

Le groupe de travail sur la politique contre le harcèlement au sein des parlements, créé lors de la réunion du Réseau du 6 octobre, s'est réuni pour la première fois le 8 décembre par visioconférence. Au cours de cette session de travail, **Maryse Gaudreault** a présenté le projet de politique-cadre destiné à lutter contre les situations de harcèlement dans les parlements francophones.

Les participantes ont échangé leur point de vue et expérience sur le sujet et ont écouté **Pénélope Denu**, experte au sein du Conseil de l'Europe sur la politique mise en place pour lutter contre le harcèlement. Les différentes interventions ont mis en exergue la nécessité de mettre en place une réelle politique d'égalité femmes-hommes au sein des parlements pour mettre fin au harcèlement.

Le groupe de travail poursuivra ses travaux tout au long de l'année 2021.

Séminaire au Niger co-labellisé avec l'OIF

Sollicité par la Commission nationale électorale indépendante du Niger (CENI) et organisé par l'OIF, l'APF, le Réseau des Compétences Électorales Francophones (RECEF) et Regards des femmes, un séminaire-atelier de formation sur « l'accompagnement des femmes candidates dans le cadre des élections législatives de 2020 au Niger » s'est tenu du 3 au 5 décembre à Niamey.

L'objectif de l'activité était de renforcer les capacités des femmes nigériennes, candidates confirmées ou potentielles, aux législatives de

2020 qui se sont déroulées le 27 décembre. Durant deux jours, les participantes ont échangé sur des thématiques telles que « genre et participation politique », « connaissances des institutions de la République », ou encore « connaissances du processus électoral », et ont ainsi participé à renforcer les capacités des candidates nigériennes et à optimiser leurs chances de victoire.

Lydiene Epoubé, Vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, et **Marieme Nene Kane**, députée du Sénégal, ont fait part de leurs expériences en tant que femmes élues et ont partagé leurs bonnes pratiques.

Formation certifiante francophone sur l'évaluation parlementaire des politiques publiques au bénéfice des fonctionnaires du Cambodge

La Présidente du Réseau prend la parole à l'occasion de Journées mondiales

A l'occasion de la première célébration de la Journée internationale de l'égalité de rémunération, le 18 septembre, Maryse Gaudreault a délivré [un message vidéo](#) dans lequel elle fait part de la pleine mobilisation du Réseau pour obtenir l'égalité salariale entre les genres.

Le 25 novembre, pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la présidente du Réseau apparaît aux côtés de l'écrivaine **Djaïli Amadou Amal**, finaliste du Prix Goncourt 2020 et lauréate du Prix Goncourt des lycéens, pour son livre *Les Impatientes* dans lequel elle dépeint les sévices subis par les femmes dans certains pays d'Afrique. [Ensemble, elles unissent leurs voix](#) pour appeler à mettre un terme à toute forme de violence à l'égard des femmes.



Maryse Gaudreault et Djaili Amadou Amal, réunies dans une vidéo à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes © APF

« Notre Réseau a de l'ambition et souhaite mettre en place une politique pour prévenir et gérer le harcèlement au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, afin d'offrir un milieu de travail sain et exempt de toutes formes de harcèlement. Nous souhaitons montrer la voie à d'autres instances, organisations internationales et aux parlements des États membres. »

Maryse Gaudreault, novembre 2020

2.5 Contribuer au renforcement des parlements francophones

Cette année, [cette formation certifiante, destinée aux fonctionnaires parlementaires cambodgiens](#), a porté sur « l'organisation du travail dans les commissions parlementaires ». Ce thème regroupe l'ensemble des travaux effectués par les fonctionnaires parlementaires au sein des commissions pour accompagner les parlementaires.

Compte tenu du contexte sanitaire, la formation s'est déroulée durant deux demi-journées, en format hybride (participation des fonctionnaires parlementaires cambodgiens en présentiel ; participation des fonctionnaires de la sous-région en visioconférence ; et intervention des conférenciers par visioconférence). Elle a bénéficié à 70 fonctionnaires parlementaires francophones. Les deux fonctionnaires parlementaires conférenciers étaient issus de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République française. Il s'agissait, pour l'Assemblée nationale, de **Mohamed Sadoun**, Administrateur à la division de la coopération interparlementaire, et pour le Sénat, de **Guillaume Renaudineau**, Conseiller chargé de la division de la coopération interparlementaire.

Cette formation s'inscrit dans le cadre des nouvelles relations établies par l'Accord-cadre de partenariat entre l'Institut Parlementaire du Cambodge (IPC) et l'APF, signé à Paris le 17 janvier 2019 par **Dararith Kim-Yeat**, Directeur exécutif de l'IPC, et **Jacques Krabal**. Cette formation tend à renforcer les capacités techniques des fonctionnaires parlementaires

afin d'accroître leur expertise et les prestations offertes aux parlementaires.

Formation avec l'Université Senghor et l'ASGPF

Une série de séminaires ou de webinaires a été mise en place en collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF).

Les deux premières conférences, qui se sont déroulées les 7 et 14 décembre, ont porté sur le thème de « l'organisation du travail des fonctionnaires parlementaires pendant la pandémie et ses conséquences sur d'éventuelles pratiques de fonctionnement ». La conférence du 7 décembre a permis de bénéficier de l'expérience du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Chambre des Communes du Canada, avec les interventions respectivement de **Xavier Baeselen** et de **Pierre Rodrigue**.

Le 14 décembre, **Siegfried Peters**, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, et **Bruno Vieillefosse**, Directeur général des services administratifs de l'Assemblée nationale de la République française, ont présenté à leur tour les mesures mises en place dans leur parlement respectif.

Le séminaire virtuel prévu le 11 janvier portera sur le thème du « contrôle de l'action du Gouvernement en période de pandémie » avec l'intervention d'**André Gagnon**, Sous-greffier de la Chambre des Communes du Canada. Le 8 février, sur le thème de « l'organisation des Parlements pour suivre

les questions relatives à la Francophonie », **Viviane Gérard**, Directrice générale des Relations extérieures pour le Parlement de Wallonie-Bruxelles, interviendra.

D'autres conférences pourront être organisées par la suite, à un rythme bimensuel.

Modernisation des systèmes d'information des parlements

Constitué principalement d'équipements numériques et informatiques, d'applications-métiers et de formations pour l'appropriation des méthodes et des outils, ce volet du Programme Numérique APF n'a pratiquement pas été impacté par la crise sanitaire de la Covid-19, à l'exception du cas de l'Assemblée nationale du Burkina Faso. Parmi les Assemblées bénéficiaires, celle de Guinée-Conakry a bénéficié de l'installation d'un système d'information par la mise en place de plusieurs écrans dynamiques permettant d'afficher et de diffuser les informations relatives au programme des travaux de l'Assemblée, ce qui permet désormais d'informer et d'orienter non seulement les parlementaires, mais aussi les visiteurs.

L'Assemblée nationale du Cameroun a, pour sa part, reçu un dispositif d'information télévisuel permettant à l'ensemble des parlementaires de suivre les travaux en séance depuis différents endroits stratégiques de l'Assemblée. Cette réalisation et ses effets en matière de diffusion des travaux parlementaire ont été unanimement salués. En effet, il convient de rappeler qu'à la suite d'un incendie survenu en 2018, l'Assemblée avait dû être temporairement redéployée sur plusieurs sites. Grâce à son programme

numérique, l'APF continue ainsi d'assister cette Assemblée, notamment avec la mise en réseau, via une installation WiFi et l'acquisition de serveurs, des sites temporaires où ont été installés les différents services. Cette dernière action est en cours de déploiement. Du côté du Burkina Faso, la tenue des élections présidentielle et législatives n'a pas permis le maintien des activités prévues. Elles ont été reprogrammées pour 2021 à la demande des autorités parlementaires burkinabè et seront confirmées suite aux décisions du Bureau.

Projet de plateforme numérique

L'APF et l'AUF travaillent ensemble à l'élaboration d'un Portail d'expertise parlementaire francophone, un portail numérique proposant des outils de partage de savoir mis à la disposition de leurs membres et d'un public plus large. Ce portail numérique permettrait aux parlements et aux parlementaires francophones de consulter, rapidement et efficacement, plusieurs bases de données et, par conséquent, de faciliter le travail parlementaire. Il serait également un moyen d'engendrer des synergies entre les universitaires, les organisations internationales et les organisations de la société civile qui trouveraient, sur ce support numérique, des informations relatives aux parlements et aux experts francophones.



3 Orientation

Développer l'éducation et la formation

- 34 | Réunions statutaires
- 36 | Renforcement des capacités parlementaires
- 37 | L'APF, un partenaire stratégique en matière d'éducation dans l'espace francophone

3.1 Réunions des instances statutaires

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC)

Le 20 mai, **Christian Levrat**, président de la CECAC, a réuni son Bureau. Les participants ont discuté de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CECAC, prévue le 8 juillet. Il a en outre été décidé que la section suisse entamerait une étude sur l'enseignement en période de crise conjointement avec le Réseau des jeunes parlementaires.

Les études entamées au sein de la Commission ont, pour leur part, été reportées à une prochaine réunion (sport et Francophonie, et décrochage scolaire).

Réunie le 8 juillet en visioconférence, la Commission a donc entendu le professeur **Abdel Rahmane Baba-Moussa**, Secrétaire général de la CONFEMEN, et **Georges Malamoud**, Conseiller stratégique du Recteur de l'AUF, sur les impacts de la pandémie sur l'éducation. Les participants ont également échangé avec **Arnaud Mercier**, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris II Panthéon-Assas, sur le sujet de la désinformation en santé. La section suisse a également fait un point sur le projet de rapport sur l'enseignement en période de crise et sur les multiples conséquences sur les enfants, telles que le décrochage scolaire et la précarité des étudiants.

Le Réseau VIH / sida, la tuberculose et le paludisme

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH / sida, la tuberculose et le paludisme de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réuni les 23 et 24 novembre 2020, en visioconférence, pour discuter non seulement des impacts de la pandémie de Covid-19 sur la lutte contre ces trois maladies, mais aussi de la réponse des institutions internationales face à ce défi mondial.

À cette occasion, les parlementaires ont adopté à l'unanimité une [Déclaration](#) plaidant en faveur d'une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19 ainsi que de l'ensemble des produits de dépistage, de protection et de traitement. Ce texte exhorte les chefs d'État et de gouvernement à s'engager pour faire de ces vaccins des « biens communs universels » et appelle les parlementaires francophones et l'OIF à œuvrer activement en ce sens. Faisant écho au fait qu'une minorité de la population mondiale a déjà réservé plus de 50 % des doses de vaccins contre la Covid-19, le président du Réseau, **Christian Levrat**, déclare : « Les parlementaires ont le rôle fondamental d'expliquer à leurs concitoyens qu'il est préférable de vacciner les communautés vulnérables dans le monde entier plutôt que toute la population d'un nombre limité de pays. Cette approche est à la fois plus juste et efficace. Le recul de cette pandémie dans nos circonscriptions électorales passe sans contredit par un recul global ».

Lors de cette réunion, la trentaine de participants issue de dix parlements a pu échanger avec de hauts responsables du Fonds mondial et d'ONUSIDA ainsi que plusieurs membres de la société civile, tels que des représentants d'Action santé mondiale (GHA), de l'Organisation de l'Afrique francophone pour le renforcement des systèmes de santé et de la vaccination (OAFRESS) et de la CS4ME (Société civile pour l'élimination du paludisme basée au Cameroun). Le professeur de l'Université de Sherbrooke (Canada), **Gabriel Blouin-Genest**, a partagé les résultats et conclusions de ses travaux de recherche concernant la réponse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la pandémie de Covid-19. Les parlementaires ont également entendu le point de vue des travailleuses du sexe sur la dégradation des droits humains à leur égard en Afrique francophone durant la pandémie. Enfin, la coalition HIV Justice Worldwide a présenté un état des lieux sur les efforts des réformes législatives déployées par les pays francophones pour lutter contre la pénalisation du VIH.



Christian Levrat, président de la CECAC

« Les parlementaires ont le rôle fondamental d'expliquer à leurs concitoyens qu'il est préférable de vacciner les communautés vulnérables dans le monde entier plutôt que toute la population d'un nombre limité de pays. Cette approche est à la fois plus juste et efficace. Le recul de cette pandémie dans nos circonscriptions électorales passe sans contredit par un recul global ».

Christian Levrat , novembre 2020

3.2 Renforcement des capacités parlementaires

Prix Geoffrey-Dieudonné

Cette année, pour cette 5^e édition, [le Prix Geoffrey-Dieudonné](#) a été décerné à **Norbert Tankoano**, Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

Diplômé de l'École nationale d'administration et de magistrature et titulaire d'un Master en droit public et science politique obtenu à l'Université de Nantes en collaboration avec l'AUF, M. Tankoano a intégré l'Assemblée nationale du Burkina Faso en 2010. En 2016, il est nommé chef du service de la coopération parlementaire. À ce titre, il suit les relations de coopération entre l'Assemblée nationale burkinabè et les autres parlements ainsi que les activités interparlementaires, dont celles menées à l'APF. Depuis 2018, il assume les fonctions de Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale.

Au cours de l'année 2021, M. Tankoano aura la possibilité d'effectuer un stage sur mesure d'une semaine dans le parlement francophone de son choix.

Formations et stages à destination des fonctionnaires parlementaires

Cet appui, constitué de séminaires de sensibilisation et de formation, est essentiel non seulement pour le partage de connaissances et de compétences entre parlements francophones, mais aussi pour la mise à jour des pratiques et des supports de travail.

Malheureusement, en 2020, en raison de la pandémie, aucun des séminaires retenus par le Bureau de Dakar n'a pu être réalisé. Étaient bénéficiaires les Assemblées du Cambodge, de Côte d'Ivoire, du Congo-Brazzaville, de Djibouti, de Madagascar, de République démocratique du Congo et du Laos.

Cet appui constitue l'essentiel des actions du Programme Numérique APF, qui s'élèvent à hauteur de 60 % du budget affecté. Certaines Assemblées ont d'ores et déjà dit vouloir reporter les actions de formations en 2021.



Norbert Tankoano

3.3 L'APF, un partenaire stratégique en matière d'éducation dans l'espace francophone

Alliance francophone pour l'éducation

Initiée par la Secrétaire générale de la Francophonie, l'Alliance francophone pour l'éducation réunit tous les acteurs de la Charte autour d'un même objectif : améliorer la qualité de l'enseignement du et en français dans l'espace francophone.

Après l'adoption de la note conceptuelle sur « l'Alliance francophone pour l'éducation » lors du 87^e Conseil de Coopération qui s'est tenu le 7 juillet, le Secrétariat général a activement participé au Comité technique chargé d'élaborer les livrables attendus pour le 88^e Conseil de Coopération.

Les thématiques prioritaires identifiées sont : la formation des professeurs de français et en français du primaire et du secondaire (et celle de leurs formateurs) ; l'éducation bilingue dans la langue parlée par les enfants et en français ; la mobilité des enseignants ; l'éducation des filles ; et l'enseignement à distance, notamment par le numérique (mais aussi grâce aux médias traditionnels), dont on a mesuré l'importance pendant cette crise de la Covid-19.

Le prochain Conseil de Coopération, prévu pour début 2021, devra étudier un plan d'action de l'Alliance sur 2 ans, un plan de communication ainsi qu'un mode de fonctionnement, issus des réflexions menées par le Comité technique.

Partenariat avec l'Institut International pour la Francophonie

Les relations de partenariat entamées en 2018 entre l'APF et l'Institut international pour la Francophonie (2IF), installé au sein de l'Université Jean Moulin-Lyon 3, se sont développées et diversifiées au cours de cette année. Le Secrétaire général parlementaire, entouré de l'équipe de l'APF, a reçu, le 22 janvier, **Marielle Payaud**, alors Directrice de 2IF, et ses collaborateurs venus présenter l'Institut et explorer des pistes de collaboration concrètes entre les deux institutions.

C'est ainsi qu'un groupe d'étudiants du Master 2 Francophonie, Nouvelle économie et Économie sociale et solidaire, dispensé à 2iF, se sont penchés sur un sujet d'étude proposé par l'APF : « gouvernance numérique : outils d'inclusion et de transparence des parlements pour le renforcement de la démocratie ». Bien que la crise sanitaire n'ait pas permis une soutenance en présentiel, les étudiants ont cependant tenu à proposer [un exposé oral de leurs travaux par vidéo](#). La séquence a été promue sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site Internet de l'APF.

Par ailleurs, depuis le mois de septembre, le Secrétariat général accueille **Norbert Dansou**, étudiant à 2iF, pour un stage d'une durée de 6 mois. En lien avec sa formation et le sujet d'étude sur lequel il avait travaillé avec son groupe, Norbert Dansou appuie les actions du programme Numérique APF ainsi que les

activités de la Commission de la coopération et du développement.

Enfin, **Jacques Krabal** a accordé un long entretien à la [Revue internationale des Francophonies](#) à l'occasion des cinquante ans de la Francophonie.

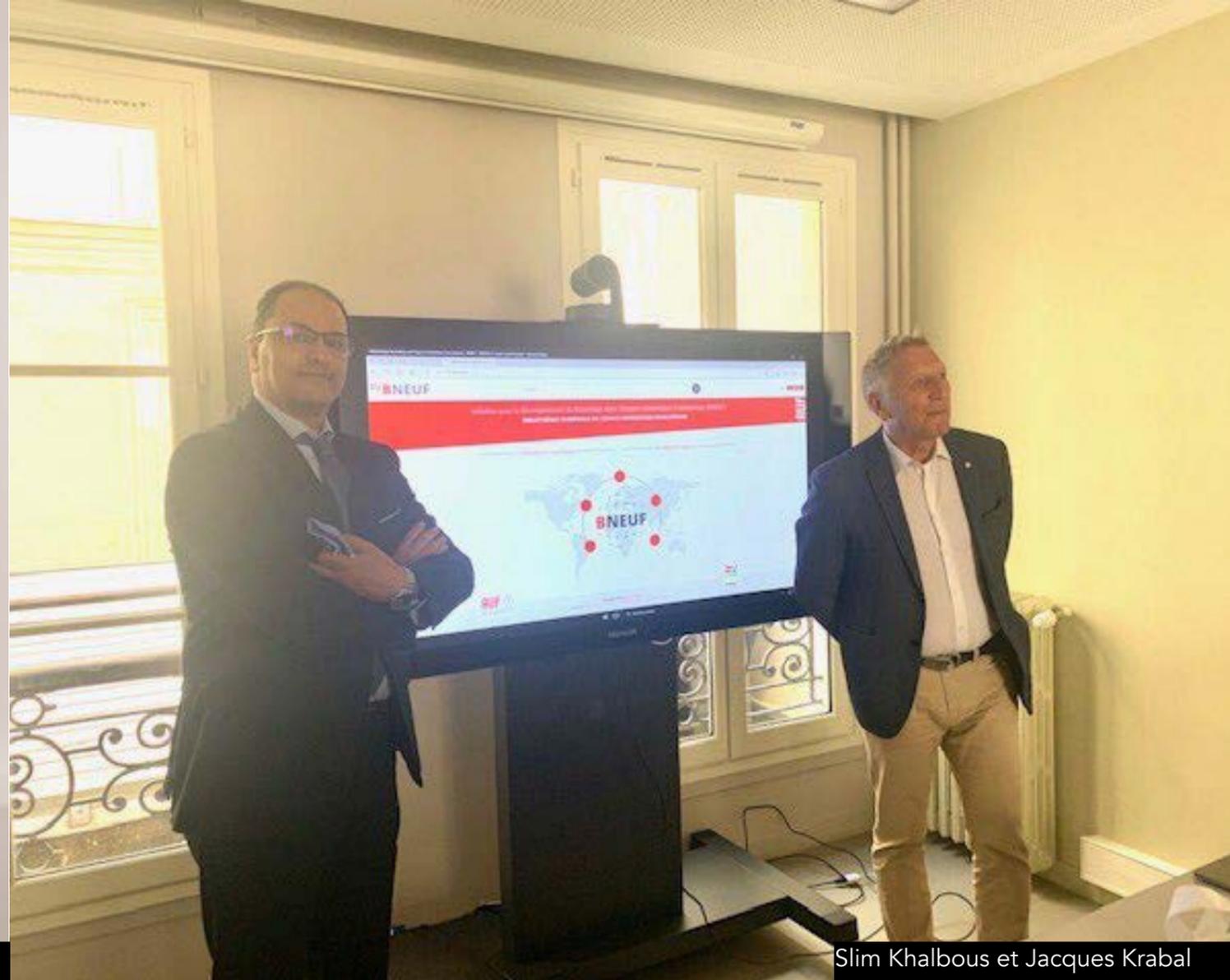
Rapprochement entre l'APF et des chercheurs et universitaires : visioconférence avec les Recteurs de l'AUF et de l'Université Senghor

Face aux limites du multilatéralisme mis en exergue par la crise sanitaire, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, a souhaité encourager une réflexion collégiale avec les acteurs de la Charte sur le renouveau de la gouvernance institutionnelle de la Francophonie, la jeunesse, l'éducation, l'économie, le numérique, la santé et les droits des minorités.

Ainsi, du 15 au 19 juin, le Secrétaire général parlementaire a organisé des visioconférences avec le Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie, **Slim Khalbous**, avec le Recteur de l'Université Senghor, **Thierry Verdel**, et avec l'ancienne Directrice de 2iF, **Marielle Payaud**, afin de poser le cadre d'un enrichissement intellectuel et mutuel, et d'apporter une stratégie politique collégiale ainsi que des propositions concrètes au prochain Sommet de la Francophonie, prévu à Djerba en novembre 2021.



Marielle Payaud, ancienne Directrice de 2iF © AUF



Slim Khalbous et Jacques Krabal



Thierry Verdel, Recteur de l'Université Senghor

« Si nous voulons échapper à la morosité ambiante et à la montée des peurs qui conduisent au fanatisme et le repli sur soi, la diversité et la confrontation des idées sont les seuls moyens pour trouver des solutions innovantes ».

Jacques Krabal dans la Revue internationale des Francophonies



Orientation 4

Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité

- 42 | Réunions statutaires
- 43 | Une action de plus en plus solidaire
- 44 | La jeunesse comme vecteur de développement durable

4.1 Réunions des instances statutaires

La Commission de la coopération et du développement

Le Bureau de la Commission de la coopération et du développement s'est réuni le 9 juin. Présidée par **Angélique Ngoma**, la Commission a choisi de consacrer sa prochaine réunion au thème des parlements face à la Covid-19 et a en outre décidé que ses futurs travaux porteront sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ainsi que sur les questions relatives à la dette des pays en développement de l'espace francophone.

Le 25 juin, une quarantaine de parlementaires issus des quatre régions de l'APF se sont réunis lors de la réunion de la Commission de la coopération et du développement. Les participants « ont manifesté une extrême satisfaction de renouer les liens en cette période critique pour toutes les nations du monde ». Sur le thème des parlements face à la Covid-19, sont intervenus des experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Deux projets de résolution portant sur les pertes et le gaspillage alimentaire ainsi que sur le transport et le tourisme et leur impact économique comme source de développement ont également été adoptés. Ces deux résolutions seront présentées lors de la 46^e Session plénière qui se tiendra fin janvier 2021.

En outre, les thèmes de la Zlecaf, de la question de la dette des pays de l'espace francophone, de l'industrialisation de la filière textile ainsi que de l'autonomisation de l'espace francophone en matière de masques contre la Covid-19 sont actuellement à l'étude.

4.2 Une action de plus en plus solidaire

Partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Alors qu'il nous reste une décennie pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, le nombre de personnes touchées par la faim et la malnutrition sous toutes ses formes continue d'augmenter.

À cet égard, les lois et les politiques jouent un rôle important en aidant les pays à protéger les ressources naturelles, à minimiser les pertes alimentaires et à changer le comportement des consommateurs. Tous ces éléments peuvent en effet contribuer à mieux répartir l'accès à la nourriture.

Ainsi, le partenariat avec la FAO apportera un soutien aux parlementaires de la Francophonie dans l'élaboration de cadres juridiques adéquats pour éliminer la faim et la malnutrition.

Ce partenariat se concentrera sur des activités conjointes de plaidoyer et de sensibilisation dans six domaines : l'agroécologie ; la bioéconomie, notamment en milieu urbain ; la réduction du gaspillage alimentaire ; l'accès à la terre ; et les thèmes transversaux de l'égalité des sexes et de l'innovation numérique dans l'agriculture.

Par le biais d'un courriel en date du 15 mai dernier, la FAO a informé notre Assemblée sur l'état d'avancement du protocole d'accord-cadre entre nos deux organisations. Comme il a été déjà mentionné dans un courrier précédent en date du 29 avril, l'accord est

finalisé, de même que le plan de travail associé.

Valorisation de la filière coton au Burkina Faso

En visite au Burkina Faso, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, a [visité des ateliers de transformation du textile](#) près de Ouagadougou. C'est dans ce cadre qu'il a échangé avec le député **Abdoulaye Mossé**, par ailleurs Commissaire général du Salon International du Textile Africain (SITA), sur les possibilités de promotion et de valorisation du textile africain.

Premier producteur de coton d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a en effet fait le choix d'asseoir son développement économique sur la production et la commercialisation de cette culture de rente. Bien que le coton fibre soit exporté à l'état brut faute de moyens pour le valoriser et bien qu'il soit cédé face à des concurrents occidentaux qui subventionnent leurs producteurs et influent sur les stocks, les résultats sont néanmoins concrets.

Face à ce constat, le Secrétaire général parlementaire a ainsi exprimé le vœu que la Commission de la coopération et du développement mène une réflexion sur la filière coton en Afrique francophone.

4.3 La jeunesse comme vecteur de développement durable

Le Réseau des jeunes parlementaires

Sous la présidence d'**Amanda Simard**, le Bureau du Réseau des jeunes parlementaires s'est réuni le 27 mai en visioconférence. Les participants ont adopté l'étude de plusieurs rapports portant sur : « l'enseignement en situation de crise (conjointement avec la CECAC) », « la place des jeunes en politique, la participation démocratique et l'innovation citoyenne », ainsi que « les questions d'environnement durable ».

Par ailleurs, dans le cadre de la Consultation jeunesse organisée par l'OIF, le Réseau des jeunes parlementaires a organisé un [débat](#) sur « le sentiment d'appartenance à la Francophonie et à la langue française par le biais de l'innovation et du numérique » le 24 juin. Y ont participé les députés Amanda Simard (Ontario), **Margaux de Ré** (Belgique / Communauté française / Wallonie-Bruxelles), **Veylma Falaéo** (Nouvelle-Calédonie), **Kristina Michaud** (Canada) et **Patrick Muyaya** (République démocratique du Congo).



Amanda Simard a participé au débat du Réseau des jeunes parlementaires en juin © APF

Concours des RIDEF 2020

Comme décidé au Bureau de Dakar, l'APF a apporté son soutien aux Rencontres internationales d'éloquence et de débat francophone (RIDEF), un concours d'éloquence et de débat francophone international en Afrique, mis en place par JUNA-TOGO, organisatrice des Joutes Verbales Francophones au Togo, et l'Atelier de la Langue Française basé à Aix-en-Provence. Initialement prévues le 21 mars à Lomé (Togo), les RIDEF sont un cadre d'échange et de promotion des valeurs, telles que le dialogue, la solidarité et la démocratie, et permettent aux jeunes francophones d'appréhender les grands enjeux de la Francophonie. Les huit participants, âgés de 19 à 25 ans, originaires du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Niger, du Sénégal et du Togo, [ont débattu en ligne et en direct](#) depuis les locaux des Instituts français partenaires de l'événement et du siège de l'APF, à Paris, le samedi 27 juin.

Après la simulation d'un débat parlementaire sur le thème « La Francophonie n'est pas assez rentrée dans l'Histoire », les participants sont ensuite intervenus à tour de rôle sur des sujets relatifs à leur vision de la Francophonie post-Covid-19.

Le jury, présidé par **Dr. Germaine Kouméalo** Anaté, députée togolaise et rapporteur de la CECAC, a décerné le premier prix à **Harold Régis Kouanfack**, 22 ans, étudiant en médecine à l'Université de Lomé. M. Kouanfack s'est notamment distingué dans l'épreuve de plaidoirie sur sa vision de la Francophonie post-Covid-19 ainsi que sur celle des relations internationales.

Une deuxième édition des RIDEF devrait se tenir à Libreville, au Gabon, au cours du dernier trimestre de l'année 2021.

Partenariat avec l'Union francophone pour le concours « Stop aux infos »

Au printemps, la Délégation permanente a approuvé un soutien financier de l'APF au défi « Stop aux Infos », organisé par l'Union francophone.

Ce concours a pour but d'inciter de jeunes talents francophones de la publicité à sensibiliser les médias et l'opinion aux risques de l'infodémie.

Après un appel à candidatures diffusé auprès d'agences de publicité présentes sur les 5 continents, près de 100 candidats issus de 12 pays ont ainsi relevé le défi en créant 40 campagnes de publicité innovantes.

Le 3 juillet, les membres du jury ont étudié l'ensemble des campagnes proposées et ont distingué 7 lauréats. Initialement prévue le 7 septembre lors du Conseil économique, social et environnemental français, la remise des prix a toutefois dû être reportée, compte tenu de la situation sanitaire en France. [Une vidéo](#) mettant à l'honneur participants et partenaires a cependant été diffusée sur les réseaux sociaux en guise de cérémonie.

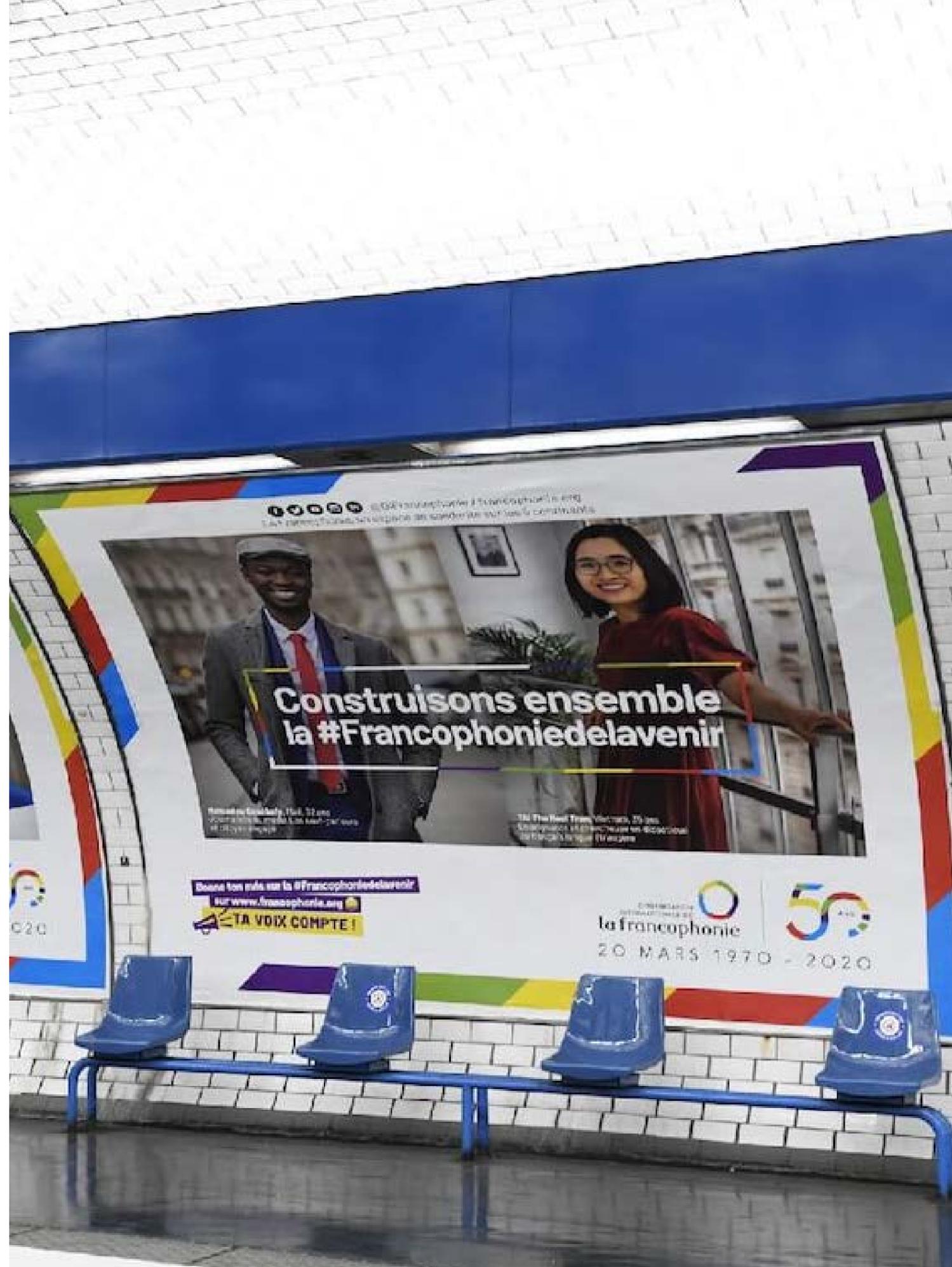
En parallèle et suite à l'initiative de l'APF, l'Union francophone a par ailleurs mis en place un comité de soutien parlementaire. Une cinquantaine de parlementaires francophones ont répondu présents à la mobilisation contre la propagation de fausses informations.

Accueil d'un VIF au sein du Secrétariat général

Tout au long de l'année 2020, le Secrétariat général a, en partenariat avec l'OIF, accueilli un Volontaire international de la Francophonie (VIF) d'origine malienne et ivoirienne, **Mamadou Coulibaly**. Au cours de son année passée au sein du Secrétariat général, M. Coulibaly a notamment participé à [un épisode de Destination Francophonie](#), émission diffusée sur TV5MONDE, ainsi qu'à la campagne de communication, organisée par l'OIF, sur la Francophonie de l'avenir.



Tournage de Destination Francophonie au siège de l'APF en février © APF



Mamadou Coulibaly, Chargé de mission à l'APF, figure de proue de la campagne de communication de l'OIF pour promouvoir la Francophonie de l'avenir



Orientation 5

Améliorer la performance organisationnelle

- 50 | Organisation du Secrétariat général
- 53 | L'APF, une institution en transformation pour plus d'agilité
- 54 | L'APF, un acteur phare de la Francophonie

5.1 Organisation du Secrétariat général

Renouvellement des ressources humaines au sein du Secrétariat général et arrivée de nouveaux conseillers

Le Secrétariat général de l'APF fonctionne avec une équipe de quatorze personnes qui gère l'ensemble des activités statutaires, des actions de coopération, ainsi que des relations institutionnelles avec les sections de l'APF et les partenaires de la Francophonie.

En 2020, deux nouveaux conseillers ont intégré le Secrétariat général. **Sékou Kanté**, détaché de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, occupe les fonctions de Conseiller adjoint de la Région Afrique. **David Lobsiger**, fonctionnaire du Parlement suisse, a repris les fonctions liées au Réseau des jeunes parlementaires. Il est également en charge du suivi du Cadre stratégique.

À cet égard, il convient de remercier les parlements qui mettent du personnel à disposition, car cet apport essentiel à notre fonctionnement va dans le sens de la solidarité francophone, du renforcement des compétences et de la mobilité du personnel parlementaire.

Des stagiaires ont également renforcé l'équipe et apporté un soutien apprécié. Le Secrétariat général a pu compter depuis le début de cette année sur l'aide de six stagiaires académiques, **Noumidia Bendali Ahcène, Maéva Bonnet, Norbert Dansou, Chany Gauthier, Matthieu Lesne et Clément Pauty.**

Par ailleurs, le Secrétariat général accueille pour la première fois un étudiant en alternance. Ainsi, **Hugo Chatton** a rejoint le Secrétariat général en septembre 2020 en qualité de Chargé de mission. Il partage son temps entre sa formation à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et ses fonctions à l'APF.

Le personnel permanent, constitué notamment de **Bachir Dieye, Nicolas Demouy, Mireille Eza, Stéphanie Keiflin, Jessica Malamba, Athéna Porquet et Carole Rey**, demeure indispensable à la continuité des actions et à la maîtrise des procédures.

L'organisation du travail du Secrétariat général pendant la période de pandémie

Dès le début du confinement décidé par les autorités françaises, le Secrétariat général a mis en place le télétravail généralisé pour l'ensemble du personnel conformément aux recommandations en vigueur. Aussitôt, **Laurence Gaboury, Simon Larouche et Fatmir Leci**, fonctionnaires détachés de l'Assemblée nationale du Québec, de la Chambre des Communes du Canada et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont été rapatriés dans leur pays d'origine par leur administration. **Chany Gauthier**, étudiante à l'Université Laval et en stage académique au sein du Secrétariat général, a également été rapatriée au Québec à la mi-mars.

Les autres membres du Secrétariat général, y compris le Volontaire international de la Francophonie et les stagiaires en poste pendant la période, demeurant en région parisienne, ont poursuivi leur travail depuis leur domicile.

Depuis la rentrée de septembre, l'organisation du travail s'adapte aux décisions du gouvernement français. Le télétravail a donc été encouragé afin de limiter les risques de propagation de la maladie. Une présence continue dans les locaux du Secrétariat général a néanmoins été assurée afin de préserver une certaine continuité de service.

La Lettre d'information de l'APF en période de pandémie

Afin de maintenir le lien avec les sections et de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques durant la période de confinement, le Secrétariat général a, dès le début du mois d'avril, produit et diffusé régulièrement une Lettre d'information recensant les initiatives et témoignages des sections ainsi que toutes informations utiles à l'espace francophone en période de pandémie. Des témoignages vidéo des sections suisse, gabonaise, congolaise, marocaine, canadienne, polynésienne, belge, néo-écossaise, française, québécoise, cambodgienne, albanaise et rwandaise ont été publiés.

De même, les sections canadienne, djiboutienne, suisse, française, québécoise, cambodgienne, malgache, gabonaise, belge et tchadienne ont partagé les actions mises en œuvre au sein de leur parlement pour assurer la continuité du service tout en respectant les gestes de prévention sanitaire.

Création et réunion du Comité de crise

Le 18 mai, s'est réuni pour la première fois le comité de crise de l'APF, créé début avril après concertation de la Délégation permanente. Présidée par **Amadou Soumahoro**, les membres ont adopté le plan de crise soumis à consultation le 9 avril et ont échangé leur point de vue et expériences sur l'évolution de la pandémie dans l'espace francophone ainsi que sur les mesures mises en œuvre pour lutter contre ses conséquences sanitaires, économiques, sociales et politiques. Le Secrétaire général parlementaire a également émis des propositions en faveur de l'allègement de la dette africaine. Enfin, la question de la tenue des prochaines réunions des instances de l'APF, prévues en visioconférence, a également été abordée.

Réunion du Secrétaire général parlementaire avec les Chargés de mission régionaux

Le 29 avril, les Chargés de mission régionaux se sont entretenus avec le Secrétaire général parlementaire par visioconférence. Le Chargé de mission Europe, **Jean-Charles Luperto**, a exposé la situation de la pandémie de la Covid-19 au sein de sa Région. Il a également souligné la nécessité de repenser la relocalisation des entreprises qui produisent des biens de première nécessité et a exprimé son inquiétude quant à la propagation de la maladie dans les maisons de repos et de soins pour seniors. **Lena Metlge Diab**, Chargée de mission Amérique, a exposé la situation de la pandémie au sein de sa Région et a aussi insisté sur la nécessité de repenser le système de santé dans les maisons de repos et de soins pour les seniors, qui comptabilisent un pourcentage élevé de personnes contaminées.

De son côté, **Tikouete Dah Sansan**, Chargé de mission Afrique, a expliqué et décrit l'évolution de la pandémie sur le continent africain. Il a souligné la nécessité de rompre la chaîne de contamination en sensibilisant les populations sur les mesures barrières à respecter (port du masque, distanciation sociale, utilisation du gel hydroalcoolique) et a mis en garde contre l'automédication, notamment en ce qui concerne la chloroquine et d'autres produits dangereux.

Les participants à la réunion ont insisté sur l'importance pour l'APF de jouer son rôle de plaidoyer. Ainsi, sur proposition du Secrétaire général parlementaire, le plaidoyer visant à lutter contre les infox, en collaboration avec l'Union francophone, et celui en faveur d'un moratoire de la dette des pays en difficulté ont été approfondis.

Réunion des Présidents de Commissions et de Réseaux

Le 28 mai, à l'initiative du Secrétaire général parlementaire, les présidents de Commissions et de Réseaux, ainsi que les Chargés de mission régionaux se sont réunis par visioconférence. À cette occasion, les présidents de Commissions et de Réseaux ont salué le travail et la continuité de service du Secrétariat général pendant la période de pandémie et ont donné des perspectives sur leurs prochains travaux.

5.2 L'APF, une institution en transformation pour plus d'agilité

Réunion du Groupe de travail sur la réforme des statuts et la révision du règlement financier

le mandat de rédiger, en collaboration avec le Secrétariat général, un projet de règlement financier.

À la demande des membres du Bureau de l'APF, réuni à Dakar en janvier, le groupe de travail de la Commission politique a eu le mandat de poser un diagnostic clair sur les situations problématiques liées aux textes statutaires de l'APF ainsi que sur son fonctionnement.

Au cours du mois de mai, ce groupe de travail a identifié trois thématiques prioritaires à traiter : le fonctionnement de l'APF, les mécanismes de vigilance démocratique et les règles financières et budgétaires de l'institution.

L'ensemble des sections ont été informées des résultats de la consultation par l'envoi d'une version synthétique et ont ensuite été invitées à faire part de leurs commentaires sur ces trois axes jusqu'au 1er juillet. Les résultats du diagnostic ont été présentés aux membres du Bureau tel qu'il a été demandé à Dakar. La révision des statuts par le groupe de travail a débuté à l'automne 2020 avec une consultation sur certaines dispositions statutaires ainsi que sur les mécanismes de vigilance démocratique. Le travail se poursuivra lors d'une réunion en visioconférence le 22 janvier 2021.

Par ailleurs, le Secrétariat général a tenu une réunion de travail avec la section luxembourgeoise concernant le volet financier et budgétaire de l'Assemblée. Au terme de cette réunion, il a été confié au Luxembourg

La communication en quelques chiffres...



92 276 visiteurs sur le site internet en 2020



7 268 abonnés soit une augmentation de 10% par rapport à 2019.



15 477 abonnés soit une augmentation de 14 % par rapport à 2019.



20 vidéos produites soit 3 fois plus qu'en 2019.



45 communiqués de presse



130 mentions de l'APF dans les médias internationaux dont l'AFP, RFI et TV5MONDE.

5.3 L'APF, un acteur phare de la Francophonie

La cérémonie de vœux 2020

Pour la deuxième année consécutive, l'APF a organisé une cérémonie de vœux, qui a eu lieu le 22 janvier à la Représentation Wallonie-Bruxelles à Paris.

Aux côtés du Président de l'APF, **Amadou Soumahoro**, et du Secrétaire général parlementaire, l'ensemble de la famille francophone était présente à cette cérémonie : **Catherine Cano**, l'Administratrice de l'OIF, des directeurs de l'OIF, les ambassadeurs et représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, les opérateurs francophones ainsi que les membres du Bureau de l'APF notamment.

Le Bureau de Dakar

Le Bureau de l'APF s'est réuni les 28 et 29 janvier 2020 à Dakar à l'invitation de la section sénégalaise et de **Moustapha Niassé**, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal.

Cet événement, qui s'est déroulé sous la présidence d'**Amadou Soumahoro**, a réuni plus de quarante parlementaires francophones issus de quatre continents.

Après avoir entendu et échangé avec l'Administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie, **Catherine Cano**, les membres du Bureau ont poursuivi les réflexions en faveur d'une institution plus agile et au fonctionnement plus collégial, afin de renforcer son efficacité.

Slim Khalbous, Recteur de l'Agence

universitaire de la Francophonie, a quant à lui exposé les nouvelles orientations de l'AUF et a invité les institutions francophones à créer davantage de synergies pour donner plus de lisibilité à la Francophonie institutionnelle. Par ailleurs, **S.E.M. Macky Sall**, Président de la République du Sénégal, a rendu visite aux membres du Bureau, ce qui est une première pour un chef d'État. M. Sall a tenu à rappeler à cette occasion qu'il accordait une attention toute particulière aux travaux de l'APF, notamment sur la jeunesse ainsi que sur les questions de sécurité au Sahel. À cette occasion, la distinction de Grand-Croix de l'Ordre de la Pléiade lui a été décernée.

Le Bureau a par ailleurs demandé à la Commission politique de lui proposer une révision des mécanismes de vigilance démocratique pour mieux accompagner les pays en difficulté.

En outre, les membres du Bureau ont auditionné **Diéh Mandiaye Ba**, Présidente de la Commission des lois de l'Assemblée nationale du Sénégal, sur le thème de « l'enregistrement des enfants à l'état civil ».

Ce Bureau, très riche et fécond, a réaffirmé l'objectif d'efficacité, de solidarité et de transparence au service des valeurs de la démocratie.



Entretien bilatéral entre la Secrétaire générale de la Francophonie et le Président de l'APF

Le Président de l'APF, **Amadou Soumahoro**, s'est entretenu jeudi 23 juillet avec **S.E.Mme Louise Mushikiwabo**, Secrétaire générale de la Francophonie, lors d'une rencontre à Paris. Cette rencontre a été l'occasion pour Amadou Soumahoro de rappeler les grandes lignes de l'APF : la promotion de l'usage de la langue française et de la diversité des expressions culturelles et linguistiques, le soutien à la paix, à la démocratie et aux droits de la personne, le développement de l'éducation et de la formation, ainsi que l'appui au développement durable, à la mobilité et à la solidarité, avec une attention toute particulière accordée à la jeunesse et à la scolarisation des jeunes filles.

Au cours de cet échange, le Président Soumahoro a réitéré sa volonté d'un dialogue continu et d'une étroite collaboration entre les deux organisations. « Nous devons unir nos forces pour construire les sociétés plus pacifiques, plus justes et plus durables que nous devons aux jeunes générations. L'APF et les parlementaires francophones sont déterminés à réaliser ces objectifs » a-t-il ajouté. La Secrétaire générale de la Francophonie a quant à elle déclaré que l'APF serait étroitement associée aux prochaines missions d'observation électorale ainsi qu'aux trois séries de conversations prévues par l'OIF à l'occasion de la commémoration des 20 ans de la Déclaration de Bamako, relatives aux systèmes démocratiques, à la peine de mort et aux mariages précoces.

Enfin, Louise Mushikiwabo a confirmé sa participation à la 46^e session de l'Assemblée plénière de l'APF.

« Nous devons unir nos forces pour construire les sociétés plus pacifiques, plus justes et plus durables que nous devons aux jeunes générations. L'APF et les parlementaires francophones sont déterminés à réaliser ces objectifs. »

Amadou Soumahoro , juillet 2020



Amadou Soumahoro et Richard Ferrand à Paris en janvier

Participation aux réunions de l'OIF

Tout au long de cette année, l'APF a participé à de nombreuses réunions organisées par l'OIF et ses opérateurs. Les membres du Secrétariat général ont pris part et suivi les travaux des réunions de la Commission politique, la Commission économique, de la Commission de coopération et de programmation, du Groupe de réflexion orientations et gouvernance de la Francophonie (GROG), du Groupe de travail sur la langue française et le numérique, de l'audition sur l'actualisation de la stratégie économique, ainsi que des groupes de travail de l'Alliance francophone pour l'éducation notamment.

Le Conseil de Coopération

Le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, a assisté à une réunion informelle du Conseil de Coopération organisée le 5 mai par visioconférence à la demande de la Secrétaire générale de la Francophonie.

Au cours de cette réunion, qui a rassemblé l'ensemble des acteurs de la Charte, M. Krabal a fait part de la nouvelle organisation du fonctionnement de l'APF et des changements de calendrier des activités de notre Assemblée. Il a rappelé les mesures prises par l'APF pendant la pandémie en évoquant la mise en place d'un comité de crise, l'adoption d'un plan de crise et la publication d'une Lettre d'information à destination des sections de l'APF et de ses partenaires - visant à les informer sur l'évolution de la pandémie ainsi que ses conséquences. Il a également souligné la volonté de l'APF de renforcer son soutien aux parlements les plus démunis en réorientant une partie de son programme Numérique APF.

Le Secrétaire général parlementaire a également participé au 87^e Conseil de Coopération dont l'ordre du jour portait sur l'Alliance francophone pour l'éducation. Le 29 septembre, le Président de l'APF, **Amadou Soumahoro**, a participé à une réunion extraordinaire du Conseil de Coopération consacrée aux situations au Mali et au Liban. M. Soumahoro s'est dit confiant quant aux bonnes volontés des autorités désignées au Mali à sortir de la crise. De plus, il a exprimé sa satisfaction de voir deux parlementaires (**Dr. Cheick Tidiane Gadio**, Vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal, et **Nadia El-Yousfi**, députée du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, remplacée par **Philippe Courard**) participer à la mission de haut niveau dépêchée à Bamako par la Secrétaire générale.

Le Président a invité toutes les institutions francophones à œuvrer de concert pour un avenir plus sûr et serein pour les populations libanaise et malienne.

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) en visioconférence

Les 4 et 5 novembre, le Secrétaire général parlementaire a participé à la 112^e session du Conseil permanent de la Francophonie. Dans son [allocution](#), il a tenu à rappeler que « l'architecture institutionnelle qui repose sur la séparation des pouvoirs, mais aussi l'établissement de fichiers d'état civil, base de fichiers électoraux fiables pour assurer des élections transparentes » n'était pas un acquis dans tous les pays de l'espace francophone. Le sujet constitue une priorité politique de la Francophonie.

À cette occasion, le CPF a adopté une résolution relative à la levée de la suspension de la République du Mali de la Francophonie ainsi qu'une autre sur la levée de la mise en observation de la République du Burundi.

Une résolution portant sur le vivre-ensemble pendant la pandémie de Covid-19 et sur le monde post-Covid a également été adoptée.

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) en visioconférence

Le 23 novembre, à la demande du **Président Soumahoro, Francis Drouin**, Premier vice-président, a participé à la 37^e Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF). Au cours de son allocution, il a réaffirmé l'engagement de l'APF à renforcer la place de la Francophonie dans les organisations internationales. Il a également fait référence aux nombreux défis liés à la Covid-19 auxquels devait faire face la Francophonie.

La participation au Congrès de l'AIMF

Le 9 décembre, le Secrétaire général parlementaire a pris part à la journée de réflexion en marge du Congrès de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), présidée par la maire de Paris Anne Hidalgo, qui se tenait en format hybride avec une partie du Bureau présente à Tunis. **Jacques Krabal** est intervenu sur le thème « les évolutions législatives permettant des cadres favorables pour le développement des start-ups ».

En conclusion, malgré la crise sanitaire qui a hypothéqué, comme partout, la tenue des nombreuses réunions des instances et actions de coopération, l'APF a continué de

fonctionner, d'avancer sur l'ensemble de ses dossiers prioritaires et de conserver le même niveau d'exigence en termes d'efficacité, de transparence et de solidarité.

Conversations francophones à l'occasion des 20 ans de la Déclaration de Bamako

Il y a 20 ans, le 3 novembre 2000, les États et gouvernements de la Francophonie adoptaient la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés. Le texte de cette déclaration marque une étape fondamentale dans la construction politique de la Francophonie institutionnelle, puisque l'organisation se dote pour la première fois d'un texte normatif et de référence sur ces sujets.

Afin de célébrer cet anniversaire, l'OIF a organisé un cycle de trois conversations francophones virtuelles sur les questions relatives aux droits humains, aux libertés fondamentales et à la démocratie. Inaugurée par le président de la République sénégalaise, **S.E. M. Macky Sall**, la première Conversation francophone, qui s'est tenue le 10 novembre, avait pour thème : « Où en est la démocratie dans l'espace francophone 20 ans après la Déclaration de Bamako ? ». Le Secrétaire général parlementaire y a apporté une contribution. La deuxième Conversation portait sur « Peine de mort dans l'espace francophone : tendances, défis et perspectives ». Y a participé en tant que panéliste **Laurent Werhli**, président de la section suisse et rapporteur à la Commission politique. La troisième Conversation, prévue le 21 janvier, a pour thème « les mariages forcés et précoces ».

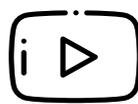


Le président Soumahoro par visioconférence au Conseil de Coopération extraordinaire le 29 septembre à Abidjan

« Soyez assurés que l'APF est plus que jamais engagée (...) pour renforcer la place de la Francophonie dans le monde et l'ensemble des organisations internationales. »

Francis Drouin, lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie en novembre

Suivez-nous sur :



<http://apf.francophonie.org/>